NOUVELLES RELIGIEUSES

Tourcoing. — LES CATHOLIQUES ET LES ELECTIONS. — La circulaire suivante a été distribuée, dimanche, après les offices, de l'église Saint-Eloi et de la chapelle de la Marlière:

« *Un curé à ses paroissiens pour les élections de 1906.*

» Je dois, à l'occasion des élections de dimanche prochain, éclairer la conscience de mes paroissiens sur l'importance de l'acte qu'ils vont accomplir.

» Du vote qu'ils vont émettre dépend l'avenir de la religion. Nous sommes à un moment de crise définitive. La France va-t-elle cesser d'être une nation chrétienne et revenir aux orgies désastreuses et monstrueusement criminelles de 1793?

» La réponse sera donnée dimanche prochain. La question est posée en ce moment et c'est à vous à la résoudre.

» Cette question est celle-ci:

» La loi de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat sera-t-elle modifiée, atténuée, rendue supportable, ou, telle qu'elle est formulée, sera-t-elle pour les consciences catholiques un joug d'avertissements?

» Toute la question est là.

» Que l'Etat se sépare de l'Eglise après quinze siècles d'union qui avaient fait sa gloire et sa prospérité; que l'Etat nous vole nos biens, qu'il nous réduise à la pauvreté, soit, nous en gémirons, sans doute, pour lui, plus que pour nous. Mais, du moins, qu'il nous laisse l'honneur et la liberté, l'indépendance de nos âmes qui ne relèvent que de Dieu, de son autorité suprême.

» Dans le domaine de la religion, nous ne reconnaissons aucune autorité purement humaine. Jésus-Christ seul est notre chef et notre maître. Jésus-Christ n'est pas l'esclave de César et l'Eglise catholique, qui n'est autre chose que Jésus-Christ se survivant au milieu de nous, l'Eglise ne sera jamais *la servante à tout faire* des francs-maçons.

» Nous ne voulons pas être traités en parias, parce que nous sommes catholiques. Nous réclamons le droit commun. Le droit commun, c'est la liberté des associations ayant un but honnête. L'Eglise c'est l'association établie par Jésus-Christ. Elle existait dans notre pays avant la France, avant l'Etat français. C'est elle, qui l'y a accueilli, qui l'a baptisé et qui en a fait le plus beau pays du monde. L'Eglise a donc, au moins comme toutes les autres associations, le droit d'y vivre librement, à toutes sortes de titres naturels et divins.

» Or, cette loi, que viennent de faire nos députés et nos sénateurs, lui rendrait la vie impossible. Le Pape, le chef de l'Eglise l'a condamnée. Cette loi a été conçue dans l'iniquité. Il faut qu'elle soit corrigée au moins dans ce qu'elle a de contraire à l'autonomie et à l'indépendance de l'Eglise. Sinon, elle ne pourrait même pas être subie.

» Les exigences de cette loi, qui feraient dépendre le gouvernement des paroisses et des diocèses, non plus du Pape, des évêques et des curés, mais de groupes de laïques, d'associations dont le chef suprême, le juge en dernier ressort serait le Conseil d'Etat, il est clair que le Pape ne les acceptera jamais, parce que c'est à lui, dans la personne de Saint-Pierre, et aux évêques, dans la personne des apôtres, que Jésus-Christ a donné tous ses pouvoirs.

» Et alors, le Pape, ne voulant pas accepter cette loi, les évêques, les curés, ne voulant pas, ne pouvant pas se soumettre à cette loi, quelles seront les conséquences?

» La fermeture et la confiscation de toutes les églises catholiques de France, la suppression complète du culte religieux, plus de baptême pour vos enfants, plus de messe le dimanche, plus de premières communions, plus de mariages à l'église, plus de sacrements au moment de la mort, plus de services et de funérailles chrétiennes. Ce sera en France le règne de la Terreur et le sort de pays sauvages que n'ont pas encore visités nos missionnaires.

» Et! sans doute, on n'arrivera pas tout de suite à ces horribles extrémités. Oui, on procédera lentement, mais le mal n'en sera que plus grand.

» Mais encore, quelque lenteur que l'on mettre à accomplir cette œuvre infernale, cela se fera-t-il, sans qu'il y ait de la part des catholiques une résistance indomptable, une perturbation violente et des légions de martyrs?

» Si déjà, devant une simple menace, il est vrai, trop significative, devant un premier essai, en présence des inventaires, il y a eu d'un bout à l'autre de la France une éclatante répulsion des consciences chrétiennes, jusqu'à braver la mort, que sera-ce, lorsque nous nous verrons mettre à la porte de nos églises où nos pères priaient librement depuis seize siècles, où sont nos meilleurs souvenirs et nos plus chères espérances?

» Mes frères, ces crimes, ces hontes, ces désastres se réaliseront-ils au milieu de nous?

» Cela dépend presque absolument des élections de dimanche prochain, cela dépend des électeurs. Cela dépend de vous.

» C'est vous, ce sont les électeurs, qui sont les premiers responsables dans cette œuvre d'iniquité d'une loi qui veut ruiner, détruire la religion catholique.

» Ce sont les députés, qui ont fait cette loi, mais c'est vous qui avez fait les députés, et qui leur avez mis en main l'arme meurtrière de votre religion.

» Voulez-vous qu'ils ne réparent pas le mal qu'ils ont fait, qu'ils le consomment et qu'ils l'aggravent encore, s'il était possible?

» Continuez de leur donner votre vote.

» Mais, sachez bien que s'ils sont horriblement coupables, vous l'êtes autant qu'eux et même plus qu'eux, parce que le mal qu'ils font, c'est-vous qui le faites et qui le leur faites faire. Sans vous, rien ne serait fait, le mal ne serait pas fait.

» L'assassin est coupable; mais plus coupable celui qui s'en sert pour perpétrer le crime et qui arme son bras de l'arme meurtrière.

» Au moment de votre mort, après avoir ainsi voté, comment oserez-vous vous montrer devant Jésus-Christ votre juge?

» Votre bulletin de vote ne sera-t-il pas votre sentence de damnation éternelle?

» N'oubliez pas cette parole du divin Maître: Vous m'avez renié devant les hommes, je vous renierai devant mon Père.

» Mes frères, songez à votre patrie, songez à vos enfants, songez à votre âme et à votre éternité. »

ROUBAIX. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes et les membres du Comité de l'Œuvre Saint-Jean-Baptiste de la Salle feront célébrer un Obit Solennel le jeudi 3 mai, à dix heures, dans la chapelle du Demi-Pensionnat Saint-Louis, rue Saint-Antoine prolongée, pour le repos des âmes des bienfaiteurs et bienfaitrices dont les noms suivent, décédés dans le courant de l'année: M. Edouard Ribeaucourt, Mme Paul Grimonprez, Mlle Marie-Joséphine Delos, M. Henri Jea, Mme [illegible], M. Auguste Dubois-Desrousseaux, Mme [illegible] Galpin, Mlle Clémence-Sophie Boyaval, MM. Aubry, Emile D'Halluin, Mme Despature, M. Victor Hoffmann, Mlle Adèle-Catherine Desbouvrie, Mme [illegible]-Nollet, M. Alexandre Delaoutre, M. Georges [illegible], M. Horent-Vossart, Mlle Marie-Elodie Van Welden, Mme Emile Delattre-Derville.

— *Notre-Dame.* — La *Chorale Saint-Michel* a exécuté avec une rare perfection, dimanche, à l'église Notre-Dame, pendant la messe de dix heures, à l'occasion de la fête du *Bon-Pasteur*, la messe à quatre voix de A. Saintis. Les difficultés qui se trouvent dans cette page musicale ont été enlevées avec un brio remarquable, ce qui fait le plus grand honneur au chef dévoué, M. François Mansart. Les soli ont été rendus magistralement par MM. Jules Van Robayes, P. Van Welden, E. Fiévet et D. Deleplanque. Pendant l'Offertoire, M. Emile Fiévet, baryton, a donné *Vierge Sainte* de M. Ed. Missa, avec accompagnement de violon, par M. Pauchant, et d'orgue par M. J. Koszul, organiste de la paroisse. A la fin de la messe, la société a chanté le cantique *Les Hommes de cœur*, qui a été très apprécié de la nombreuse assistance.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

M. l'abbé Trekat, curé d'Escaufourt, est nommé curé d'Ors, et non à Aibes, comme il a été imprimé par erreur.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Association pour le développement intellectuel moral et physique du quartier du Sacré-Cœur.* — Les membres de l'association sont priés d'assister à l'assemblée générale qui se tiendra le dimanche 6 mai, à 11 h. 1/2, au siège de l'association, salle des Œuvres, rue Gay-Lussac. — Ordre du jour: examen des décisions de l'assemblée constitutive. Ordre de sortie de charge des administrateurs.

— *Trouvailles.* — Mlle Palmyre Desurmont, rue de l'Espérance, 53, a trouvé près de chez elle un chapelet en corail. On peut le lui réclamer. — M. Ansart, rue du Grand-Chemin, 75, a trouvé, dite rue, une broche en or avec perles fines. — M. Delcourt, cocher de place, a trouvé une blouse blanche de négociant en laines. — M. Oscar Playe, rue d'Oran, 84, a trouvé, boulevard de Paris, un trousseau de cinq clefs. — L'agent Kindt a trouvé, la nuit dernière, au Parc de Barbieux, un parapluie de femme. — Mlle Lucienne Besleux a déposé au bureau central de police un trousseau de quatre clefs. — M. Gustave Uytterhaeghem, rue St-Jean, 24, a trouvé, sur le champ de foire, un petit sac à mains, en cuir rouge. — M. Lebatty, rue de Rocroy, 16, a trouvé, rue de Lannoy, un réticule contenant un tablier et plusieurs linges qu'il a déposé au poste de police du 3e arrondissement. — M. l'inspecteur de police Lepan a trouvé, dimanche soir, rue St-André, une montre en or.

ELIXIR VINCENT
à base exclusivement végétale guérit
LA GOUTTE ET LE RHUMATISME
L'Elixir Vincent est en vente au dépôt général: Ph'ie WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir, 29 (près la poste). 5 fr. le flacon. Roubaix; Fonder, à Mouscron.

OSTENDE Hôtel Fontaine. Pension ouvert toute l'année. Lift. — Lumière électrique. 3664

BELGIQUE

LE DRAME ENTRE DIPLOMATES A BRUXELLES

Mise en liberté de M. Waddington

Bruxelles, 30 avril. — M. Carlo Waddington, qui a tué M. Balmaceda, dans les circonstances connues, a été extrait ce matin de la prison Saint-Gilles, pour comparaître devant la Chambre du Conseil. Il était assisté de ses avocats.

Après la réquisition et les plaidoiries, il a été remis en liberté sous caution de 6.000 francs. Il a aussitôt regagné la légation.

Le naufrage du Navire-Ecole Belge

NOUVEAUX DETAILS

On ne tarit pas sur la vaillance du commandant Fourcault, qui se trouvait sur son banc quand le navire sombra, et qui, sans broncher, en marin, a regardé la mort en face. Quelques instants auparavant il avait fait ses adieux à Wenmaekers. « Nous nous reverrons peut-être, lui avait-il dit, mais c'est problématique. » Alors il donna une suprême poignée de main à son officier, et se remit à surveiller les travaux de sauvetage. Peu de temps après il était mort.

Une autre belle conduite à signaler, celle de l'abbé Cuypers. Il se trouvait sur le pont de l'épave encourageant les jeunes gens du geste et de la parole. « Et bien, l'abbé, que décidez-vous, lui cria-t-on de la chaloupe, il y a de la place encore. » — « Je ferai ce que les circonstances me commandent de faire, répondit l'aumônier, s'il faut que je me sacrifie, je me sacrifierai. » Et M. Cuypers se sacrifia car il refusa de prendre place dans la chaloupe, s'effaçant pour d'autres. La conduite de ce prêtre est trop belle pour qu'on ne s'incline pas avec respect devant sa mémoire.

Disons à ce propos que tout le monde portait une ceinture de sauvetage. Il est donc probable que la mer rendra les corps des victimes.

Les noms de MM. Wenmaekers, Oelis, Taymans, Van der Plasse et Molitor sont sur toutes les lèvres. Ce dernier notamment, est resté à bord jusqu'au tout dernier moment, s'informant des blessés et les soignant aussitôt. C'est encore lui qui enleva au dernier moment avec Rombaut deux caisses de peptone et de somatose. Malheureusement, une lame immense balaya et brisa les caisses. Le docteur et son compagnon avaient en ce moment de l'eau jusqu'à mi-corps. Le médecin fut sauvé, mais le pauvre Rombaut périt aussitôt.

Déclarations du Lieutenant Wenmaekers

On a demandé au deuxième officier du navire-école quelles sont, d'après lui, les causes de la catastrophe:

— C'est bien difficile à dire, répond M. Wenmaekers. Toutes les dispositions étaient bien prises. La mer était forte sans être dangereuse, le vent donnait « bonne brise » sans souffler en tempête.

La veille, à huit heures du soir, on s'était aperçu de ce que la cale arrière donnait 9 pouces d'eau à la sonde. On avait allumé la chaudière pour actionner les pompes à vapeur, mais, par suite de l'inondation de la chambre des machines, la pompe d'alimentation ne peut être mise en marche. On tâcha de vider la chambre sans y réussir.

Vers quatre heures du matin, on vint nous apprendre que les cales étaient pleines d'eau, au point de faire sauter les panneaux des écoutilles numéros 2 et 3. L'eau était entrée si vite que nous n'avons jamais su par où elle a bien pu venir.

— Combien y avait-il de compartiments étanches dans la cale?

— Les réservoirs à lest d'eau en formaient deux, la cale avant et la cale arrière deux autres.

— Comment l'eau a-t-elle pu envahir ces quatre compartiments à la fois?

— Je n'en sais rien. Sont-ce des rivets qui ont sauté ou des tôles qui ont cédé? Je serais bien embarrassé de vous le dire.

— La coque était-elle en mauvais état?

— Elle venait d'être vérifiée à Anvers en cale sèche, avant le chargement.

— Le bateau s'est-il couché avant de couler?

— Il a pris une certaine bande sur tribord avant, est revenu sur l'arrière, puis a coulé.

— Le commandant est-il resté sur la dunette?

— Il n'a pas quitté sa place, à tribord de la chambre de veille.

— Et où était le reste de l'équipage?

— Dispersé sur le pont arrière. Tous ceux qui ne s'étaient pas jetés à l'eau à temps ont été entraînés par le remous.

En résumé, tout s'est passé avec ordre, dans le plus admirable calme. Pas un instant d'affolement. Tout l'équipage a fait preuve d'un sang-froid, d'un courage héroïques.

Autre interview

Un des cadets, M. Meulemeester, dit:

— Le bateau était très bon; il avait fait ses preuves lors du premier voyage: nous avions eu de vraies tempêtes dans la région du cap Horn à l'aller et au retour, puis dans la Manche.

— Comment expliquez-vous alors que des voies d'eau se soient produites?

— On a parlé de rivets qui manquaient. On en avait remis avant le départ, mais il se pourrait que certains endroits aient échappé à l'examen. Mon idée à moi, c'est qu'une partie tout au moins de l'eau est entrée par le pont, qui n'était pas étanche car, la veille du naufrage, je suis descendu avec le capitaine Van Zuylen aux réservoirs à eau douce. Une vraie cascade tombait du dortoir dans la cale. Si le pont n'était pas plus étanche ailleurs, il ne faut chercher une autre cause.

— N'avait-on pas calfaté le pont avant le départ?

— La dunette seule avait été calfatée et peut-être aussi le gaillard d'avant, ce que j'ignore. Mais le pont principal ne l'avait pas été. Les paquets de mer entraient par le capot de notre poste: cette claire-voie n'était pas recouverte d'un prelart.

LE RETOUR DES NAUFRAGES

A Anvers et à Bruxelles. — Scènes émouvantes

Les naufragés ont été dirigés de Cologne vers leurs foyers par petits groupes. Lundi, à dix heures, le lieutenant Celis est arrivé à Anvers avec plusieurs matelots et le cadet Demeulemeester. Une scène émouvante s'est passée quand ses sœurs (il a perdu sa mère depuis six semaines à peine) lui ont sauté au cou. Une foule énorme stationnait dans la gare et autour de celle-ci.

Le cadet, pour ne pas être importuné par la foule, a dû prendre un fiacre et ainsi échapper aux curieux.

Lundi à 10 h. 23, le professeur Van den Plassche et le cadet Veye sont arrivés à la gare du Nord à Bruxelles. Il y avait peu de monde en dehors des parents pour les attendre. De nouvelles scènes attendrissantes ont eu lieu et les « escapés » ont pu quitter la gare sans manifestations.

A 11 heures 21, sont arrivés par l'express de Cologne, quatre autres cadets, MM. Connerade, Sacré, Netels et Hayer, et quatre matelots parmi lesquels Taymans.

Aux abords de la gare et dans la gare même, l'affluence était énorme. Les parents des naufragés se pressaient sur les quais de la station. Ils embrassent longuement les jeunes cadets. On se presse autour d'eux. On veut obtenir de nouveaux renseignements, mais les jeunes voyageurs ont hâte de se soustraire à toutes ces démonstrations et, dès qu'ils sont sortis de la gare, montent en voiture chacun de leur côté avec leurs proches.

Sur les vingt-six « escapés », il en est rentré douze en comptant M. Abel Dubois, qui est revenu directement d'Hambourg la nuit dernière.

On attendait donc les derniers par le train d'Allemagne de 1 heure 38.

Dès une heure, les abords de la gare, notamment la place des Nations sont noirs de monde. La foule devient tellement dense que la police est obligée de requérir l'aide d'ouvriers qui viennent placer des barrières Nadar. On réserve ainsi tout le carré du trottoir du terre-plein.

Mais, si, à l'extérieur, grâce à ces mesures, on a pu maintenir un peu d'ordre, à l'intérieur c'est une cohue sans nom. On a suspendu la délivrance des tickets d'entrée, mais il y avait tant de voyageurs pour Vilvorde, Saventhem et autres stations de ceinture! Plusieurs centaines au moins!

Cependant, on attend avec patience. On se montre, en effet, M. Cogels, gouverneur d'Anvers et président du Conseil d'administration du navire-école entouré de plusieurs membres du collège, MM. les députés Hoyois et de Bontridder, le sénateur Picard.

Le train d'Allemagne était donc attendu avec anxiété. Dès qu'il entre en gare, les conducteurs annoncent qu'il ne ramène aucun des naufragés. Seuls, le second officiers Venmaekers et M. Lecointe, qui n'ont quitté Cologne qu'après avoir assuré le départ de tous les survivants du navire-école, sont restés dans le train après avoir dirigé vers Malines et Ostende à la correspondance de Louvain les express qui voyageaient dans le même convoi.

Mais eux-mêmes sont descendus à Schaerbeek où S.A.R. le prince Albert était venu en personne les prendre en automobile.

LA POPULATION DE LA BELGIQUE

L'*Annuaire Statistique* qui vient de paraître nous fait connaître la population de la Belgique au 31 décembre 1904.

Le pays comptait alors 7.074.910 habitants.

Anvers tient la corde avec les 291.949 habitants qu'il avait alors et qui maintenant dépassent les 300.000.

La province la plus peuplée est le Brabant avec 1 million 366.389 habitants; puis vient le Hainaut avec 1 million 192.967 habitants.

La Belgique sur une superficie de 2.946.503 hectares a quatre communes comptant plus de 100.000 habitants. Ce sont Anvers, Bruxelles, Liège et Gand.

Anvers dépasse de près de 100.000 le nombre des habitants de la capitale, qui n'en a que 194.196.

Puis viennent Liège avec 166.532 habitants et Gand avec 162.482.

Anvers a aussi la plus grande étendue bâtie, soit 570 hectares, contre 568 à Gand; 442 à Liège et 436 à Bruxelles.

A Anvers, il y a 129 habitants par hectare territorial; à Bruxelles il y en a 193; à Liège 89 et à Gand 61.

La plus forte densité d'habitation est celle de Saint-Josse-ten-Noode où on a 293 habitants par hectare de superficie. Une autre commune de l'agglomération bruxelloise n'en est pas très éloignée puisqu'elle compte 236 habitants par hectare, c'est Saint-Gilles.

FAITS DIVERS. — Samedi après-midi, l'enfant des époux Dewispelaere, demeurant rue du Saint-Sacrement, a été renversé par un tramway électrique venant de la porte de Courtrai. Il a fallu soulever le véhicule pour retirer l'enfant. Celui-ci est mort dimanche matin.

— Samedi, vers midi, des ouvriers de la Société Espérance-Longdoz, à Seraing, étaient occupés à enlever un énorme tas d'immondices, quand un éboulement se produisit, ensevelissant trois hommes. Des secours furent organisés aussitôt. L'un des ouvriers fut dégagé assez facilement, mais l'un des deux autres, le nommé Théodore Damar, fut retiré à l'état de cadavre; le troisième, Nicolas Adam, a le bassin fracturé et a été transporté à l'hôpital de Bavière. — Un violent incendie a éclaté, à Meerhout, au hameau « Hageland ». Sept maisons ont été détruites. Les maisons incendiées étaient habitées par les familles Tessens, Verrezen, Claes, Thys et Verezen. Les deux autres n'étaient pas habitées. — Il y a quelques jours, au cours d'une dispute entre Mlle Jeannette M... et son frère, à Gheel, ce dernier saisit tout à coup un couteau de table et en porta un violent coup dans le cou de sa sœur. La victime, qui n'a que 20 ans, a succombé. Le parquet a ordonné l'autopsie du cadavre. — A la halte de Forest, près de Moustier-au-Bois, Mme Maria Dovillée, femme Brouillard, de Montreuil-au-Bois, en attendant l'arrivée du tramway, était entrée avec sa petite fille, âgée de 6 ans, dans un estaminet de la gare. Au moment de l'arrivée du tramway, elle voulut traverser la voie: la locomotive la tamponna et lui broya les jambes. La victime, qui était mère de trois enfants, est morte quelques instants après.

ANVERS

ACCIDENT A BORD D'UN NAVIRE

Trois victimes

Anvers, 30 avril. — Trois hommes de l'équipage du steamer *Sardinia*, amarré à Anvers, ayant perdu l'équilibre, sont tombés à fond de cale; deux ont été tués; le troisième mortellement blessé.

Le remorqueur *Marie* a coulé à pic dans le port de Termonde. M. Van Harcke, qui occupait une des cabines, s'est noyé.

YPRES

UN TAMPONNEMENT EN GARE D'YPRES

Quelques voyageurs contusionnés. — Dégats importants

Dimanche soir, un accident de chemin de fer, qui aurait pu avoir des suites assez graves, mais qui heureusement se réduit à des dégâts matériels, est arrivé en gare d'Ypres. Le train 81 partant à 8 h. 42 soir de Courtrai et arrivant à Ypres à 9 h. 38, par suite d'une erreur d'aiguillage, a tamponné le train mixte, c'est-à-dire composé de voitures pour voyageurs et de voitures pour marchandises, qui devait partir le lendemain à 5 h. 04 matin, vers Poperinghe et qui avait été préparé et aligné sur la voie n° 4. Quoique le machiniste du train 81 eût remarqué à une distance de trente mètres environ la présence sur la voie du train mixte et eût aussitôt serré les freins Westinghouse, le choc fut néanmoins très violent. Les voyageurs très nombreux du train 81 furent brusquement jetés les uns sur les autres, ou sur les banquettes. La première frayeur passée, on les vit sortir précipitamment du train, s'enquérant de la cause et des suites de l'accident. A part quelques bosses à la tête et quelques légères égratignures aux jambes et aux mains, aucun voyageur n'était blessé. Tous en étaient quittes avec la peur et une forte commotion.

Par contre, les dégâts matériels étaient assez considérables. La machine du train 81 avait sauté des rails et avait son avant-train brisé; quelques voitures du même train étaient légèrement endommagées. Le fourgon arrière du train mixte, qui avait reçu le choc, avait passé à travers un wagon de premières et secondes classes, qui le précédait et l'avait réduit en pièces, puis était entré dans un wagon de troisièmes classes qu'il avait encore presque complètement traversé et détruit, pour y rester emboîté. Différents autres wagons avaient leurs tampons brisés et étaient plus ou moins endommagés.

Les ouvriers de la gare ont travaillé très tard dans la nuit pour déblayer la voie, et, lundi matin, les communications étaient rétablies. Un train spécial a été aménagé dimanche soir, pour permettre aux voyageurs de Vlamertinghe et Poperinghe de rentrer chez eux.

La cause de l'accident est, comme nous le disions plus haut, une erreur d'aiguillage. Le train 81 arrive journellement sur la voie n. 4. Le train mixte part également tous les jours de cette voie, mais ne vient y prendre place que très tard dans la soirée, après le départ du train 81. Or, dimanche soir, par suite de l'encombrement de la gare, le train mixte avait déjà pris place sur la voie n° 4 et il avait été décidé de faire arriver le train 81 sur une autre voie. L'aiguilleur a-t-il ou n'a-t-il pas été prévenu du changement? l'a-t-il oublié, ou d'autres causes sont-elles encore en jeu? Toujours est-il que le train 81, au lieu d'arriver sur une autre voie, est arrivé sur la voie n° 4 et n'eût-été la présence d'esprit du machiniste qui, voyant à une distance de 30 mètres, le train mixte, serra aussitôt le frein Westinghouse, l'accident aurait certainement eu des conséquences plus funestes à déplorer.

Une enquête administrative est ouverte et le Parquet d'Ypres s'est rendu sur place.

MOUSCRON

UNE NOUVELLE SERIE DE VOLS. — Dans la nuit de dimanche à lundi, les malandrins ont de nouveau fait une rafle de volailles au préjudice de plusieurs habitants de la rue du Christ.

— Chez M. Carlos D'Halluin, ouvrier teinturier, trois poules et un coq ont été enlevés du poulailler. — Deux « verts friants » ont été enlevés d'une volière dans la cour de M. Charles Cracco, ouvrier peintre. — Chez M. Jules Tanche, plombier, la porte d'une dépendance de l'habitation où était établi un pigeonnier, a été fracturée, mais comme le propriétaire avait vendu ses volatiles la semaine dernière, les malfaiteurs en ont été pour leur « travail ». — Enfin rue de la Pépinière, onze poules et un coq ont été dérobés du poulailler non fermé à clef au préjudice de M. André Verrasse, tisserand. Une enquête est ouverte.

DOTTIGNIES

UNE SCÈNE SANGLANTE

Deux hommes qui reçoivent des coups de couteau

Au hameau du Cromhiou, se trouve un estaminet tenu par M. Vandorpe. Il était environ dix heures et demie du soir, dimanche, lorsque les nommés Rémy Detavernier et Cyrille Malfait, qui revenaient d'un jeu de boule, entrèrent dans l'estaminet. Malfait, qui avait gagné comme prix une chemise d'homme, s'en était revêtu, pour faire une plaisanterie. En ce moment entra un nommé Gustave Debaudringhien, qui, en apercevant Malfait dans cet accoutrement, l'interpella et le traita d'imbécile et de fou; Malfait réplique que cela ne le regardait pas. Peu satisfait de cette réponse, Debaudringhien l'invita à venir à la cour pour « s'arranger ». Celui-ci refusa. Debaudringhien sortit et revint quelques instants plus tard, accompagné de son père, qui demanda une explication; elle fut donnée par Malfait, et Debaudringhien père et fils s'en allèrent, mais le fils Gustave revint par un chemin détourné, retrouver ses deux adversaires, dans l'estaminet Vandorpe, et les invita de nouveau à venir s'expliquer dans la rue. Les deux hommes acceptèrent, et, à peine dehors, tous trois en vinrent immédiatement aux mains. Une bataille en règle s'en suivit. Le bruit de la lutte avait été entendu par le père Debaudringhien qui revint sur ses pas, et dégagea son fils aux prises avec Malfait. Tavernier, en voulant s'interposer, reçut de Gustave Debaudringhien plusieurs coups de couteau, un au côté gauche, faisant une blessure pénétrante de plusieurs centimètres; un autre à la tête, près de la tempe gauche, et enfin trois autres coups de couteau dans le veston, qui est tout lacéré. Le père Debaudringhien a reçu également à la main, de la part de Malfait, un coup de couteau, qui lui a coupé deux veines.

Tandis que le père et le fils Debaudringhien retournaient chez eux, Detavernier, accompagné de Malfait, allait se faire panser dans un estaminet voisin, puis il regagnait son domicile; il a reçu les soins de M. le docteur Mahieu. Son état nécessitera un repos de plusieurs jours.

Le père Debaudringhien a reçu également les soins de M. le docteur Vanneste.

La gendarmerie d'Herseaux, prévenue, lundi matin, s'est rendue à Dottignies pour ouvrir une enquête.

MENIN

INSPECTION DE L'ECOLE REGIMENTAIRE. — Le général major Storme vient de procéder à l'inspection de l'école régimentaire du 3e régiment de chasseurs à pied, commandé par le capitaine Coquels. L'officier supérieur, venant de Bruxelles, est arrivé à Menin par le train de 8 heures 10 et en est reparti à midi. Il s'est montré satisfait de son inspection.

LA VIE SPORTIVE

Cyclisme

LE TOUR DE FRANCE

La saison sportive est à peine ouverte, et déjà l'on commence à s'inquiéter un peu partout du « Tour de France », la formidable course cycliste que notre confrère parisien l'*Auto* organise cette année pour la quatrième fois consécutive.

Partout, c'est bien le cas de le dire, puisque l'itinéraire de cette épreuve monstre contourne le pays tout entier. Cette année, en effet, plus encore que les années précédentes, le « Tour de France » justifie son titre. Il va toucher à toutes les frontières, et pénètre même en Alsace-Lorraine, dessinant au total un tracé de près de 4.500 kilomètres, sectionné en treize étapes, dont la première part de Paris pour aboutir à Lille, alors que la dernière ferme la boucle du côté opposé, en reliant la Bretagne et la Normandie à la capitale.

On conçoit combien gigantesque est la tâche des vaillants coureurs qui, se jouant de tous les obstacles et franchissant successivement les montagnes des Vosges, des Alpes et des Pyrénées, effectueront sur une frêle bicyclette ce terrible parcours.

En temps voulu, nous reviendrons sur cette course passionnante, dont nos concitoyens pourront, au mois de juillet, applaudir les héros à leur passage dans notre département. Le départ de la première étape sera donné le 4 juillet, à Paris, où les coureurs doivent être de retour le 30 du même mois.

VELODROME LILLOIS. — La prochaine réunion du Vélodrome Lillois, aura lieu le dimanche 6 mai, avec le programme suivant:

Régionale (1,200 mètres): 40 francs, 25 fr., 15 fr. — Course par éliminations (réservée aux non classés): 30 francs, 20 fr., 10 fr. — Handicap (800 mètres): 30 fr., 20 fr., 10 fr. — 25 kilomètres (derrière grosses motos par invitation de trois coureurs). — Motocyclettes (5 kilomètres): 50 fr., 30 fr., 20 fr.

Engagements à M. Cacan, 59, rue Nicolas-Leblanc, Lille, avant le mercredi 2 mai, à midi.

Automobilisme

Pneumatique pour Cycles et Motocycles
Marque AMAZONE (Déposée)
Enveloppes et chambres à air supériorité garantie. En vente chez MM. L. Scauflaire, bl. de Reims, 2, Rx; Freson-Beghin, 6, rue Gambetta, Croix; L. Temperman, à Lys-lez-Lannoy.
Réparation d'enveloppes et chambres à air. Pneumatiques automobiles. Usine du Coq-Français, rue du Tilleul, Roubaix. Téléphone 233. 98968-2

AUTOMOBILES ET CYCLES
REMY BRAEM, 14, rue Sébastopol, Roubaix.
Pneus Continental et Michelin. 1019

ROUBAIX-AUTOMOBILE J. VLIECHE, 40, r. des Fabricants. Tél. 604.
Automobiles depuis 2.600 fr. Stock Continental. 1381

Courses à pied

L'IRIS-OLYMPIQUE TOURQUENNOIS, rue du Moulin-Fagot, 94, organise pour la matinée du lundi de la Pentecôte, une course pédestre sur 10 kilomètres, pour tous coureurs n'ayant pas obtenu de premier prix. Mise: 60 centimes. On s'inscrit dès aujourd'hui au local de la société, ou chez M. Victor Chraye, rue du Sergent-Bobillot, à Tourcoing.

— Mardi, entraînement sur 6 kilomètres pour les équipiers libres.

Hippisme

Courses à Saint-Cloud

du lundi, 30 avril

Saint-Cloud, 30 avril. — (*Par dépêche.*) — L'après-midi s'est passé avec des alternatives de pluie et de soleil. Comme il pleuvait à verse au moment du départ, l'assistance n'était pas très nombreuse. Malgré un terrain lourd, les résultats n'ont rien produit d'anormal, et les courses ont été assez intéressantes. Voici les résultats:

Prix de la Passerelle (à réclamer, 3.000 fr., 2.500 mètres): 1er, Chi Lo Sa (Hobbs), à M. Wallace Davis, pesage 43.50, placé 22.00, pelouse 21.60, placé 11.00; 2e, Lumineuse (Ransch), à M. W.-K. Vanderbilt, pes. 23.00, pel. 10.00; 3e, Donapalé; 4e, Elsa. — Non placés: Roy Boissy, Leit leg First, Noleval.

Prix de la Bataille (5.000 fr., 1.600 m.): 1er, Sakkara (G. Bartholomew), à M. Edmond Blanc, pesage 39.50, pelouse 17.50; 2e, Belmar; 3e, Cassandre.

Prix Le Roi Soleil (20.000 fr., 2.000 m.): 1er, Moulins la Marche (G. Stern), à M. J. Lieux, pesage 41.50, placé 13.00, pelouse 17.00, placé 9.00; 2e, Saint-Elme (Cormack), à M. le marquis de Ganay, pes. 20.00, pel. 12.00; 3e, Glouglou II; 4e, Maroc. — Non placés: Ypsilanti, Poly, Bournichot.

Prix des Glaïeuls (à réclamer, 2.000 fr., 1.300 m.): 1er, Tombola (Cormack), à M. Edm. Veil-Picard, pesage 30.00, placé 16.50, pelouse 15.00, placé 8.00; 2e, Pergratus (G. Sauval), à M. A. Bonnet, pes. 22.00, pel. 14.00; 3e, Janvier; 4e, Serinette. — Non placés: Préface, Best Love, Zanetto.

Prix des Buttes (handicap, 5.000 fr., 2.500 m.): 1er, Le Prodigue (Greenfield), à M. M. Pfizer, pesage 60.00, placé 20.50, pelouse 22.50, placé 9.00; 2e, Article Premier (Bellhouse), à M. Georges Williams, pes. 37.50, pel. 17.50; 3e, Yves (G. Bartholomew), à M. le comte J. Le Gonidec, pes. 25.50, pel. 13.00; 4e, Monsieur Périchon. — Non placés: Chamant, Djinda, Paimpolaise, Saint-Denis II, Ancône, Goeland, Vigilant, Etalière.

Prix des Peupliers (4.000 fr., 1.500 m.): 1er, Iras (G. Bartholomew), à M. Edmond Blanc, pesage 21.50, placé 13.00, pelouse 14.00, placé 7.00; 2e, Frinkie (Ransch), à M. W.-K. Vanderbilt, pes. 22.50, pel. 11.50; 3e, Tramontane (Cormack), à M. Edm. Veil-Picard, pes. 26.50, pel. 16.50; 4e, Léopold. — Non placés: Le Cyclope, Chant du Cygne, Jour de Veine, Champ d'Or II, Stella II.

MERCREDI, 2 MAI, à deux heures, courses à Saint-Cloud.

Colombophilie

ROUBAIX. — La Fédération *L'Invincible*, établie chez Mme veuve Hérent, rue de Mouvaux (Blanc-Seau), fera le mercredi 2 mai, un dressage sur Seclin. Mise en paniers jusqu'à 8 h. 1/2 du matin. 2065d

ROUBAIX. — Résultat du concours de Clermont, organisé par les *Deux Unions*, chez M. Carette, le 29 avril 1906; 195 pigeons lâchés à six heures, par M. Dedoncker. — 1er, Collet, h.1p.; 2e, Isebaert, 3p.; 3e, Bernard, 3p.; 4e, Bayart, 3p.; 5e, Desrousseaux, 4p.; 6e, Masselus, 2p.; 7e, Dessein, r.1p.; 8e, Vanquaethem, 1p.; 9e, Masselus, 1p.; 10e, A. Caron, h.; 11e, A. Dupries, h1p.; 12e, Dursin, h.; 13e, Vermant, 1p.; 14e, Schuller, 2p.; 15e, Mangins, 2p.; 16e, Stallens, 1p.; 17e, A. Dupriez, r.; 18e, Vanquaethem; 19e, Belvaux; 20e, Pruvost; 21e, Collet; 22e, Poulain. Poules à 2 fr. hors concours, Schuller, Leveugle; poules à 3 fr., Leveugle; série de deux pigeons, Masselus; régulateurs, Masselus, Dupries, Vanquaethem. — Le premier pigeon a été constaté à 7 h. 56'37", vitesse 1340 m. 43; le dernier à 8 h. 10'26", vitesse 1199 m. 67. — Distribution des prix ce soir mardi, à huit heures.

— La réunion mensuelle du Cercle *Union* aura lieu mardi prochain 8 mai.

— Concours de St-Just organisé par la *Sans Crainte*, chez M. Dely, rue de la Guinguette; 70 pigeons lâchés à 6 h. 40, par M. Smesters, convoyeur. — 1er, Descroutet, u.p.; 2e, Fourneau, 3p.; 3e, Olivier, p.; 4e, Titgat, 2p.; 5e, Houlet, p.; 6e, Dolens P., p.; 7e, Willays, p.; 8e, Delbecre; poule à 3 fr. hors concours, Delsonne. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 23'56", vitesse 1390 m.; le dernier à 8 h. 27'16", vitesse de 1334 m. 90. Distribution des prix mardi soir, à huit heures.

TOURCOING. — *Union Colombophile Tourquennoise.* — Résultat du concours de Chantilly, organisé par la société *La Rapide*, chez M. Vast-Deleu, rue de Menin, 198; 281 pigeons lâchés à 6 h. 15, beau-Ouest, par M. Leman. — 1er prix, M. Dufermont, u4p.; 2e, Devitte; 3e, Famechon, 2p.; 4e, Bouloigne, 2p.; 5e, Demeyer, 2p.; 6e, Tiberghien, 4p.; 7e, Bouloigne, 4p.; 8e, Catteau Bauduin, 3p.; 9e, Stoffel, 3p.; Delmasure, h.; 10e, Ernest Dhaze, 3p.; 11e et 12e, Dejaeger, 8p.; 13e, Lyneel, 3p.; 14e, Paul Liagre, 3p.; 15e, Delbonte, 2p.; 16e, Léon Welcomme, 3p.; Morel, h.; 17e, Assemaine, 3p.; 18e, Hursteman, 2p.; 19e, Lyneel, 3p.; 20e, Léon Welcomme, 3p.; 21e, Aug. Catteau, 3p.; 22e, J.-L. Leman, 4p.; 23e, Fermond, 5p.; 24e, Stoffel, 3p.; 25e, Wilfart, 3p.; 26e, Blanche, 4p.; 27e, Dieryck, 2p.; 28e, Assemaine, 3p.; 29e, Jean Becque, 4p.; 30e, Bouloigne, 1p.r.; 31e, Ernest Dhaze, r.r.; 32e, Dutilleul Aristide; 33e, Pedo; 34e, Delmasure, r.; 35e, Vanyhesdale; 36e, Vandamme Alphonse; Grawez, h.; 37e, Henri Demeyère; bouquet, Vandenette, r.; régulateurs, Bouloigne et Dejaeger. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 23'45", vitesse 1378 m. 38; le dernier à 8 h. 28'55", vitesse 1325 m. 19. — Réclamations: mercredi 2 mai, à sept heures du soir.

— Concours de Saint-Just, organisé par la *Fédération de l'Ouest*, chez M. Carlos Lefebvre, rue de Tournai; 104 pigeons lâchés à 6 h. 30, sur-ouest, par M. Smester. — 1er prix, Chombeau, u5p.; 2e, Malfait, 1p.; 3e, Loevelt, 1p.; 4e, Verkamer, 4p.; 5e, Louis Welcomme, 3p.; 6e, Leplat; Denir, h.; 7e, Martinsse; 8e, Fremaux, 4p.; 9e, Bourgoin, 3p.r.; 10e, Dessauvages, 3p.; 11e, Castelain; 12e, Blanche E., 1p.r.r.; 13e, Chombeau; 14e, Liagre, 1p.; 15e, Martinsse; bouquet, Dessauvages P; poules hors concours: Verhagne, 2p., et Glorieux, r. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 09'52", vitesse 1459 m. 61; le dernier à 8 h. 15'42", vitesse 1261 m. 21.

BLANC-SEAU. — Concours de Saint-Just, donné par la Fédération *l'Invincible* du Blanc-Seau, chez M. Breux: 1er, Godfrin, 4p.; 2e, D. Six, 2p.; 3e, Salomez; 4e, Schuller; 6e, Destrebecq, p.; 6e, Breux; 7e, Montois, p.; 8e, D. Six; 9e et 10e, Demeulenaere, p.; 11e, Uyttenhove; 12e, Schuller; 13e, Breux; 14e, Salomez. — Régulateur: M. D. Six.

Tir

LA SOCIETE DE TIR A LA GRANDE ARBALETE SAINT-GEORGES, fondée en 1802, et qui a son siège au Café Branquart, 1, rue de l'Abattoir, à Roubaix, a célébré sa fête annuelle le dimanche 29 avril. Après une partie des vieux contre les jeunes pour l'apéritif, les vieux étant restés vainqueurs avec 100 points contre 86 pour les jeunes, un banquet dont le menu était des mieux composés, a été servi. La plus franche camaraderie n'a cessé de régner et la soirée s'est prolongée très tard par un concert improvisé où se sont fait applaudir de nombreux sociétaires.

ROUBAIX. — La société *Saint-Sébastien*, établie rue d'Hem, avait organisé un tir de 250 francs, qui a eu lieu dimanche après-midi. De nombreux tireurs y ont disputé les prix. Voici les résultats: Le coq, 50 fr., M. Arthur Lefebvre; 1re poule, 20 fr., MM. Derounbaix; 2e, 20 fr., Delattre; 3e, 15 fr., L. Varlet; 4e, 15 francs, Deskumère.

Combats de coqs

ROUBAIX. — Dimanche 6 mai, à 5 heures, au Maréchal, Grand concours. Mise 10 pour 30 fr., 7 p. 20, 5 pour 15 fr. 2045d

— Jeudi 3 mai, à 6 h. 1/2, au Maréchal de Cyghem, 3 de 5 pour 100 fr. M. Denis et le Maréchal contre Vanasse des Trois-Ponts. 2046d

TOURCOING. — Résultats du concours qui a eu lieu vendredi soir, à sept heures, au Gallodrome, rue de la Gare. Seize sociétés y prenaient part. Patou a gagné contre David; les Deux de Neuville ont gagné contre le Pont-de-Neuville; Aloïse a gagné contre Flore, de Mouscron; Paté a gagné contre les Mineurs; Godet a gagné contre Capoen; Duhamel a gagné contre la Vieille-Gare; Rémy, de Roubaix, a fait paire nulle avec Ferdinand; Oscar a gagné contre la Croix-Rouge.

COMMERCE

COURS DES MARCHES A TERME

DU LUNDI 30 AVRIL 1906

LAINES PEIGNEES (Type Unique)

MOIS	Roubaix-Tourcoing, cote officielle: Préc.	Midi à Roub.	Ach. et Vend.	4h. 1/2 à Tourc.	Ach. et Vend.	Anvers, type: Préc.	Jour
AVRIL		Bourse Fermée		Bourse fermée		. ...	. ...
MAI	6 30					5 95	5 925
JUIN	6 20					5 90	5 90
JUILLET	6 20					5 875	5 875
AOUT	6 175					5 825	5 825
SEPTEMBRE	6 15					5 80	5 825
OCTOBRE	6 125					5 775	5 80
NOVEMBRE	6 125					5 75	5 75
DÉCEMBRE	6 10					5 725	5 725
JANVIER	6 025					5 725	5 675
FÉVRIER	6 00					5 675	5 625
MARS	5 95					5 625	5 625
Tendance						Sout.	Sout.
Ventes	140000					125000	130000

(*Communiqués par MM. les courtiers.*)

LAINES BRUTES, COTONS, CAFES

MOIS	Le Havre — Laines: Préc.	Laines: Jour	Cotons: Préc.	Cotons: Jour	Cafés: Préc.	Cafés: Jour
AVRIL	... ..	... ..	71 1/8	71 1/4	47 ..	.. ..
MAI	197 50	198 50	71 ./.	71 1/8	47 ..	46 75
JUIN	198 50	199 50	70 5/8	70 7/8	47 25	47 ..
JUILLET	199 50	200 50	70 5/8	70 3/4	47 50	47 25
AOUT	200 50	201 50	70 3/8	70 5/8	47 75	47 50
SEPTEMBRE	201 50	202 50	70 ./.	70 1/4	48 ..	47 75
OCTOBRE	201 50	203 ..	68 1/8	68 1/4	48 25	48 ..
NOVEMBRE	201 50	202 50	67 1/8	67 3/8	48 50	48 25
DÉCEMBRE	200 50	200 50	66 7/8	67 1/8	48 50	48 25
JANVIER	196 50	196 50	67 ./.	67 1/8	48 75	48 50
FÉVRIER	193 ..	192 ..	67 ./.	67 1/8	48 75	48 50
MARS	191 ..	191 ..	67 ./.	67 1/8	49 ..	48 75
Tendance	Sout.	facile	Calm.	facile	calm	facil.
Ventes	275	1900	1800	3100	10000	20000

COTONS

MOIS	Préc.	Jour	MOIS	Préc.	Jour
COURANT	5 85	[illegible]	SEPTEMBRE-OCTOBRE	5 70	5 74
AVRIL-MAI	5 83	5 85	OCTOBR.-NOVEMBRE	5 62	5 64
MAI-JUIN	5 85	5 85	NOVEMB.-DÉCEMBRE	5 64	5 62
JUIN-JUILLET	5 86	5 87	DÉCEMBRE-JANVIER	5 64	5 62
JUILLET-AOUT	5 86	5 87	JANVIER-FÉVRIER	5 62	5 63
AOUT-SEPTEMBRE	5 82	5 83	MARS-AVRIL	. ..	. 46

(*Communiqués par MM. Lehoucq et Charlet, Tourcoing et Le Havre.*)

COTONS AMERICAINS

NEW-YORK, 30 avril. — (Par dépêche). — Ouverture. — Mai, baisse 1; juillet, inchangé; octobre, baisse 1; décembre, baisse 2.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

DU 30 AVRIL 1906

Cours transmis par MM. J. V. Moutard et Fils, courtiers assermentés, rue du Louvre, 15, à Paris. — Agent à Lille, M. H. Lekieffre, 50, rue de La Bassée

AVOINES

	OUV.	CLOT.
AVRIL	20 35	20 25
MAI-JUIN	20 40	20 45
4 MAI	19 85	19 90
JUILLET-AOUT	19 20	19 20

HUILE DE LIN

	OUV.	CLOT.
AVRIL	48 25	48 25
MAI	48 25	48 ..
4 MAI	48 50	48 75
4 DERNIERS	49 75	50 ..

SEIGLES

	OUV.	CLOT.
AVRIL	15 ..	15 ..
MAI-JUIN	15 30	15 30
4 MAI	15 75	15 75
JUILLET-AOUT	15 75	15 75

HUILE DE COLZA

	OUV.	CLOT.
AVRIL	57 25	57 50
MAI	57 50	57 50
4 MAI	57 75	58 ..
4 DERNIERS	59 ..	59 50

BLÉS

	OUV.	CLOT.
AVRIL	23 50	23 65
MAI-JUIN	23 85	23 80
4 MAI	23 60	23 55
JUILLET-AOUT	23 30	23 30

SUCRES

	OUV.	CLOT.
AVRIL	25 50	25 62
MAI	25 62	25 75
4 DERNIERS	26 ..	26 ..
4 OCTOBRE	27 12	27 12
ROUX	... ..	23 37
RAFFINÉS	... ..	57 ..

FARINES

	OUV.	CLOT.
AVRIL	30 25	30 20
MAI-JUIN	30 50	30 50
4 MAI	30 60	30 60
JUILLET-AOUT	30 70	30 70

ALCOOLS

	OUV.	CLOT.
AVRIL	41 ..	40 50
MAI	40 50	40 25
4 CHAUD	40 25	40 25
3 OCTOBRE	36 25	36 25

DISPONIBLE clot 40 75

MARCHES DIVERS

COURTRAI, 30 avril. — Animaux exposés en vente, 435, répartis comme suit: [illegible], 59; génisses, 129; vaches, 249; taureaux, 40. — Prix par kilogramme,